



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 102227

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le concept du prédicat qui suscite interrogations et inquiétudes. Étudier en priorité le prédicat, c'est donc permettre à l'élève de distinguer le sujet de la phrase d'avec son prédicat, afin de bien identifier l'un et l'autre, pour tenter de correctement les orthographier. Des linguistes estiment que le prédicat, enseigné à des étudiants en master 2, n'est pas une priorité pour les enfants. Ainsi donc, alors que le niveau ne cesse de baisser à l'école primaire, le complément d'objet direct ne figure plus dans les programmes au motif qu'il serait trop compliqué. Elle lui demande de lui préciser d'une part le nombre de hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale qui ont été mobilisés pour accoucher de cette réforme et d'autre part si elle entend prendre enfin des dispositions sérieuses et pragmatiques pour renforcer le niveau des écoliers français.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102227

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 680

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)